

## Pays d'Arles

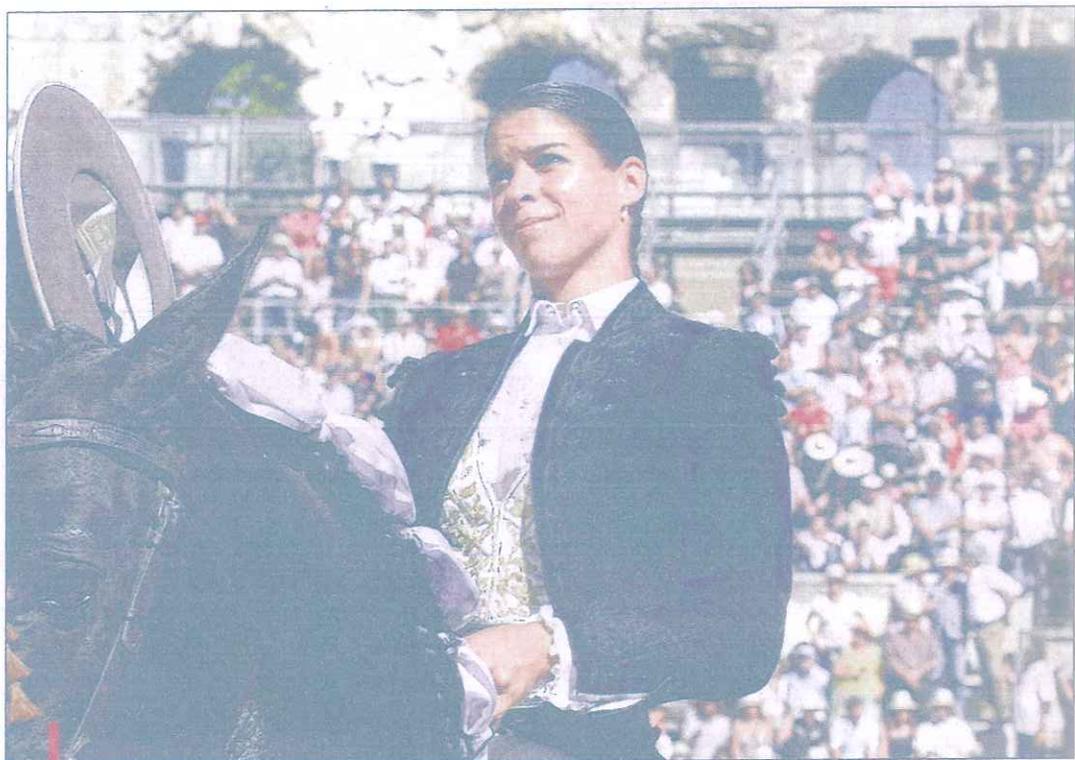
# Léa Vicens a bien été diffamée par un leader anticorrida

Jean-Pierre Garrigues, du Crac, avait dit que la torera faisait éventrer ses chevaux

**C**ela semble être l'épilogue d'un feuilleton dont la morale pourrait être que même si on est fermement opposé à une pratique, on n'a pas pour autant le droit de raconter n'importe quoi. Hier, la chambre des appels correctionnels de Nîmes a confirmé la culpabilité de Jean-Pierre Garrigues, figure de proue du Crac, le Comité radicalement anticorrida, pour les faits de diffamation commis envers la torera à cheval Léa Vicens. Pour mémoire, il avait accusé la Nîmoise, lors d'une manifestation antitaurine à Arles et devant les caméras de Canal +, de "faire éventrer ses chevaux".

En novembre dernier, Jean-Pierre Garrigues avait été condamné par le tribunal correctionnel de Nîmes à 1 000 € d'amende avec sursis et 1 500 € de dommages et intérêts à verser à Léa Vicens. Et son appel a coûté encore plus cher au leader du Crac, puisque la cour a aggravé sa peine : il devra désormais s'acquitter d'une amende de 1 000 € ferme et les dommages et intérêts pour réparer le préjudice subi par la torera à cheval ont été portés à 2 500 €, sans compter les 800 € de frais d'avocat.

Une fois la décision rendue publique, Ludovic Parra, l'avocat de Léa Vicens, a fait part de sa grande satisfaction. "Jean-Pierre Garrigues a joué dans ce dossier, il a joué sur les



La Nîmoise Léa Vicens, qui sera à la feria d'Arles le 6 avril prochain, a eu gain de cause face au leader du Crac Alain Garrigues.

/ PHOTO VALÉRIE FARINE

*mots, il a essayé d'utiliser le mensonge comme une arme pour désinformer, c'est illégal, et la justice l'a confirmé, a-t-il souligné. Dire que Léa Vicens fait éventrer ses chevaux, c'était un mensonge, et le militantisme ne permet pas de répandre en public des contre-vérités, notamment quand elles salissent l'image de quelqu'un."*

Et visiblement, la torera à cheval faisait de cette affaire une question d'honneur. "Cette histoire était particulièrement difficile pour elle qui aime tant sa cavalerie, a ajouté M<sup>e</sup> Parra. Elle n'a jamais fait blessé un de ses chevaux, elle passe son temps à travailler pour que justement cela n'arrive pas, alors que l'on balance cette phrase sur Canal +,

*ce n'est tout simplement pas possible!"*

La torera à cheval va pouvoir se concentrer sur ses prochains engagements, elle qui sera notamment à la feria d'Arles le 6 avril. Quant à Jean-Pierre Garrigues, d'autres actions du Crac pourraient le refaire passer prochainement par la case tribunal.

**Christophe VIAL**